



**COMMUNE
de
RIOM ES MONTAGNES - CANTAL**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES REUNIONS DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES
ELECTORALES**

Le 19/02/2026 à 17H30, la Commission de Contrôle des listes électorales de la Commune, dûment convoquée le 29/01/2026, s'est réunie en Mairie de Riom-ès-Montagnes.

Présents : M. ROUX, F. TARDIF, JL FERRARI.

Le quorum, étant atteint, la commission peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

I/ Demande relatives aux recours administratifs préalables :

La commission est informée qu'aucun recours administratif préalable n'a été déposé.

II/ Régularité de la liste électorale

La commission est chargée de s'assurer de la régularité des listes électorales avant chaque scrutin en exerçant un contrôle à posteriori.

Le contrôle a lieu de préférence depuis la dernière révision ou depuis la dernière réunion de la commission.

En l'occurrence, depuis le 09/12/2025, le Maire a procédé sur la liste principale à :

- 65 Inscriptions : Bureau 1 : 31 (5 inscriptions d'office et 26 inscriptions volontaires)
Bureau 2 : 34 (3 inscriptions d'office et 31 inscriptions volontaires)

et

- 64 Radiations : Bureau 1 : 36 (5 décès et 31 radiations suite à nouveau rattachement)
Bureau 2 : 28 (1 décès et 27 radiations suite à nouveau rattachement)

- Changement de bureau de vote : Bureau 1 : 1
Bureau 2 : 1

dont il est donné lecture à la commission.

La commune compte donc 1866 inscrits sur la liste principale au total, répartis comme suit :

Bureau 1 : 947

Bureau 2 : 919

Concernant la liste complémentaire municipale, cette dernière compte :
Pas de mouvement depuis le 09/12/2025
Total inscrits : Bureau 1 : 6 ; bureau 2 : 2

Concernant la liste complémentaire européenne, cette dernière compte :
1 inscription au Bureau 2
Total inscrits : Bureau 1 : 6 ; bureau 2 : 2

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, la Commission de contrôle décide de valider la régularité des listes électorales.